Zeitschrift: Bulletin des lois, décrets et ordonnances du canton de Berne

Herausgeber: Chancellerie d'État du canton de Berne

Band: 36 (1897)

Register: Table alphabétique des matières

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Table alphabétique des matières du tome XXXVI du Bulletin des lois.

(Année 1897.)

A.

	Pages
Acétylène. Ordonnance concernant la production	1 ages
et l'emploi de l' —	101
Administration des finances. V. Finances.	
Armée du salut. Arrêté abrogeant l'arrêté du 27 août 1884 relatif aux agissements de l'—	93
Armes à feu portatives. Règlement concernant l'inspection des — par les contrôleurs d'armes	
de division	10
Assistance publique. Loi sur — et l'établissement	228
Auberges. Décret concernant la police des — .	107
Avocats en possession d'un certificat de capacité délivré par un autre canton. Décision de la Cour suprême concernant l'exercice de leur	
profession dans le canton de Berne par des —	173
V. aussi Examens des avocats et des notaires.	

В.

	Pages
Bargen. Décret rétablissant la paroisse de — .	7
Bateaux à vapeur. Ordonnance concernant le passage de petites embarcations à proximité des —	163
Bétail bovin. V. Tuberculine.	
Bétail de rente étranger. Ordonnance concernant l'introduction de — dans le canton de Berne	98
Boltigenbach et ses affluents. Ordonnance ayant pour objet de placer le —, dans la commune de Boltigen, sous la surveillance de l'Etat .	216
Bretiège. V. Maison de discipline pour filles.	
Brevets d'invention. Arrêté du Conseil fédéral concernant une modification des règlements d'exécution pour les lois fédérales sur les—et sur les dessins et modèles	175
C.	
Caisse hypothécaire. V. Emprunt.	
Chambre bernoise du commerce et de l'industrie. Décret instituant une —	218
Chaudières à vapeur. Ordonnance sur l'établissement et l'exploitation des — et des appareils	107
à vapeur non générateurs	197
Chemins de fer. III ^e supplément au règlement de transport des entreprises de — et de bateaux	
à vapeur suisses	1

	Pages
Décret concernant la participation de l'Etat à la	rages
construction de nouveaux —	85
Règlement concernant la contribution de l'Etat aux frais d'études de lignes bernoises de — Arrêté du Conseil fédéral complétant le § 46, alinéas 12 et 13, du règlement de transport des —	160 305
	303
Conseils de prud'hommes. Rectification du texte de l'art. 23 du Décret concernant l'institution et l'organisation de —, du 1 ^{er} février 1894.	307
Constitution fédérale. Arrêté fédéral concernant le résultat de la votation populaire du 11 juillet 1897 sur la revision de l'art. 24 de la — (police des endiguements et des forêts). Arrêté fédéral concernant le résultat de la votation fédérale du 11 juillet 1897 sur l'introduction d'un article 69 ^{bis} dans la — (police des denrées alimentaires).	212 214
Convention avec la France pour déterminer les	
rapports entre la Suisse et la Tunisie .	6
TD	
Д.	
Danse publique. Ordonnance concernant les jours de —	158
Dépôts de titres. V. Emprunt.	
Denrées alimentaires. V. Constitution fédérale.	
Dessins et modèles. V. Brevets d'invention.	
Drapeau rouge. Arrêté portant abrogation de l'arrêté interdisant les exhibitions du —	217

E.

Ecole vétérinaire. V. Université.	Pages
Emprunt 3 % pour la Caisse hypothécaire du canton de Berne. Arrêté concernant la ratification d'un —	210
Emprunt 3°/ ₀ de l'Etat de Berne de 1897. Règlement concernant les dépôts de titres de l'—	303
Etablissement. V. Assistance publique.	
Etablissements industriels. Prescriptions concernant la construction et la reconstruction d' — .	291
Examens des aspirants au diplôme bernois d'instituteur d'école secondaire. Règlement pour les —	182
Examens des avocats et des notaires. Arrêté portant modification du règlement des — .	117
F.	
Fabriques. Arrêté du Conseil fédéral concernant l'exécution des articles 15 et 16 de la loi sur le travail dans les —	287
Liste des jours de fête cantonaux pendant les- quels le travail est interdit dans les — au même titre que pendant les dimanches ordinaires	299
Feu. Décret concernant la police du —	33
Finances. Décret modifiant le décret relatif à l'organisation de l'administration des —, du	
17 décembre 1889	223
France. Voir Convention, etc.	

I.

**	Pages
Ingénieur agricole cantonal. Décret portant création	
d'une place d' —	225
Instituteur d'école secondaire. V. Examens, etc.	
Intendant de l'Université et de l'Ecole vétérinaire. V. Université.	
L.	
Laboratoires. V. Université.	
Landwehr. Loi fédérale sur la réorganisation de	
l'infanterie de	165
Langenthal. Décret concernant la réunion des	
communes municipales de Schoren et de	179
Laufon. Décret créant une paroisse réformée à —	226
M.	
Maison de discipline pour filles. Décret portant	
création d'une nouvelle — dans les anciens	119
Bains de Bretiège	113
Moutier. Décret conférant la qualité de personne morale à l'hôpital de —	181
Munition. V. Sociétés de tir.	
N.	
Notaires. V. Examen des avocats et des notaires.	
Ρ.	
Pharmacies. Ordonnance concernant les — ainsi	
	119
Pharmacies. Ordonnance concernant les — ainsi que la vente et la conservation des médicaments et poisons	119

Police des auberges. V. Auberges.	Pages
Police des denrées alimentaires. V. Constitution fédérale.	
Police des endiguements et des forêts. V. Constitu-	
tion fédérale.	
Police du feu. V. Feu.	
S.	
Schoren. V. Langenthal.	
Sociétés de tir au revolver. Arrêté du Conseil	
fédéral concernant la bonification de la munition	0
aux —	8
Т.	
Tir volontaire (indemnites aux officiers de tir). Arrêté du Conseil fédéral concernant une adjonction à l'article 8 du règlement sur l'en-	
couragement du —	84
Travail dans les fabriques. V. Fabriques.	
Tuberculine. Tarif des inoculations de — sur le	
bétail bovin	177
Tunisie. V. Convention, etc.	
$\mathbf{U}.$	
Université de Berne. Règlement des laboratoires	
de l' —	104
Règlement déterminant les obligations de l'inten-	
dant de l' — et de l'Ecole vétérinaire .	80
v.	
Viande. Ordonnance concernant l'importation et le commerce de la —	94

